

Processus électoraux, révolutions et transitions en Egypte et en Tunisie

Sarah Ben Nefissa a organisé à Tunis le 24 avril 2012, avec l'IRMC, une rencontre scientifique sur *Processus électoraux, révolutions et transitions en Egypte et en Tunisie*¹ (partenariat IRMC-Tunis, IRD-Paris, MMSH-Aix-en-Provence).

Présentation et contexte. L'analyse des révolutions et des mouvements sociaux dans le monde arabe a fait l'objet, depuis 15 mois, de nombreuses manifestations scientifiques organisées par l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. Ont été étudiées successivement les questions des hybridités politiques entre autoritarisme et démocratie, du changement constitutionnel et des transitions démocratiques, de l'expression des sociétés civiles et des nouvelles formes de la citoyenneté, du cyberactivisme et des mouvements sociaux en ligne.

En mars 2012, l'IRMC a soutenu un séminaire organisé en partenariat avec le Ladysy (Universités Paris 1 et Paris 10), l'OTTD (Observatoire tunisien de la transition démocratique) et la Fondation Hanns Seidel, sur la géographie électorale et les déterminations territoriales et régionales du scrutin tunisien des élections à la Constituante du 23 octobre 2011. Il a souhaité le 24 avril 2012, en partenariat avec l'IRD (UMR 201, Développement et sociétés) et l'IREMAM (Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman, UMR CNRS 7310), proposer une première comparaison des processus électoraux, révolutions et transitions dans les deux pays qui ont ouvert les « Printemps arabes » début 2011, l'Égypte et la Tunisie.

Cette rencontre a rassemblé des intervenants égyptiens, tunisiens et français, chercheurs confirmés et post doctorants, doctorants et masters. Elle a permis de mettre en évidence la continuité du processus établi dans les sociétés égyptienne et tunisienne entre les moments de l'effervescence sociale dits de la révolte ou de la révolution, et ceux de l'organisation citoyenne et politique pour la préparation des élections et la réalisation du scrutin. Une publication à eu lieu à l'automne 2012 dans la revue « Confluences méditerranéennes ».

Premiers résultats. 1. *Le cheminement politique de la révolution aux élections.* Les participants ont entériné l'idée, sans charge religieuse dans les deux cas, d'une révolte puis d'une révolution populaires parties du centre du pays pour

la Tunisie, et beaucoup plus localisées au Caire pour l'Égypte. Elles ont été suivies d'une restauration autoritaire appuyée par l'armée en Égypte, et d'une rupture constitutionnelle en Tunisie. Deux clivages politiques majeurs y ont structuré les mouvements sociaux : l'ordre de la dictature comme « rempart » contre l'islamisme ; l'opposition à la dictature et l'alliance ou non des « démocrates » avec les islamistes.



Si en Égypte les premiers résultats électoraux ont vite campé un paysage majoritaire pour les islamistes (60 % dont 24 % salafistes), l'itinéraire tunisien a été jalonné par des gouvernements de transition et des institutions de régulation (Haute Instance, ISIE) chargées de déterminer notamment le mode de scrutin proportionnel, et les lois de parité des candidats, dans la recherche d'un compromis jusqu'au passage aux urnes.

Dans les deux cas, le vote a exprimé une sanction face aux régimes et partis dominants (NDP en Égypte, RCD en Tunisie). Il s'est toutefois agi en Tunisie d'un vote de sanction du passé, de rupture avec l'ancien système et d'identification à ses victimes. Le vote des Égyptiens était plus tourné vers un élan de sympathie avec les futurs dirigeants, leurs idées et leurs valeurs religieuses, pour un nouveau projet de société. Si, en Égypte, le score des partis civils (le « civil » entendu non comme une séparation mais comme une forme de dialogue entre l'État et la religion) a été plutôt faible (11 %), en Tunisie, un débat demeure autour de l'identité tunisienne entre acquis

modernistes, islam modéré et Salafisme, dans un contexte de voisinage privilégiant, jusqu'à présent, davantage l'Europe à l'Arabie saoudite ou aux pays du Golfe.

2. *La mobilisation de tous les acteurs.* La joie et l'enthousiasme de tous et de chacun, pour aller voter, ont bien été signalés. Les participants se sont interrogés sur le « sens » du vote : un projet politique ou des intérêts d'affaires ? Sarah Ben Néfissa (coordinatrice des rencontres) a bien illustré, à ce titre, comment l'électeur est le produit de logiques d'intérêts sociaux et économiques, de dépendances multiples, de luttes et de conflits communautaires exercés sur lui par les institutions et acteurs locaux. Les votes, et ce fut le cas dans les deux pays, y ont toujours été travaillés par des phénomènes de clientélisme administratif, auxquels pourraient aujourd'hui se substituer les réponses des partis islamiques aux besoins de proximité, d'assistance et de service social des populations.

Il a été montré que les femmes (45 % des inscrits volontaires), bien qu'ayant obtenu la parité en Tunisie, à laquelle avait aisément souscrit le parti Ennahdha, y étaient rarement têtes de listes et toujours en position de rendre des comptes quand à la légitimité de leur présence.

L'accent a aussi été mis sur le foisonnement des partis politiques. Avant leurs révolutions, Égypte et Tunisie souffraient d'un discrédit des formes partisanes et d'une crise de la représentation politique. Durant la transition la demande d'accréditation de partis a été pléthorique (autour de 120 en Tunisie). En Égypte, les Frères musulmans, suivis des Salafistes, qui en tant qu'organisations de prédication refusaient les partis politiques, ont été les premiers à en créer un. De leur côté les notables locaux, auparavant présentés comme indépendants, ont eux aussi cherché l'investiture des partis et se sont réclamés de la proportionnelle. Les résultats ont toutefois récusé cette explosion : en Tunisie par exemple, près de 35 % des Tunisiens, ayant voté pour des petites listes indépendantes, n'ont aucune représentation à la Constituante.

3. *L'interprétation du vote et le sens des élections.* Il a été montré que le principe démocratique « un homme = une voix » remet en question l'idée que le choix électoral serait socialement construit, la fraude apparaissant comme une digression face à la symbolique de la

solitude de l'isoloir et de l'urne transparente. En matière de comptage de l'électorat, la seule source fiable aujourd'hui en Tunisie s'avère être celle des inscrits volontaires, à l'été 2011, au nombre de 4 098 888 et dont 86,1 % ont voté. Les 3 470 936 inscrits dits automatiques, sur la base du fichier peu fiable (décès non enregistrés) des Cartes nationales d'identité, ont voté à 16,2 %. Les analyses des résultats ont donné lieu à trois types de matrices d'analyse du processus électoral :

- L'explication par la recherche des liens entre la géographie de l'implantation des partis et les caractéristiques des territoires. Les inégalités sociales et territoriales ont été présentées comme possibles clefs d'analyses des comportements électoraux. Ainsi en Tunisie les grands partis réalisent de meilleurs scores dans les zones côtières urbaines que dans les zones rurales de l'intérieur. Dans ces dernières par contre, le parti *Al Aridha Ecchaâbiya* (Pétition populaire pour la liberté, la justice et le développement), s'est particulièrement implanté. On a pu noter, de même, de meilleurs scores des modernistes dans les villes côtières voire dans celles du Nord-Ouest, malgré de fortes dispersions et une concurrence entre ces listes. Enfin, on a noté que le parti islamiste *Ennahdha* réalise ses meilleurs scores dans les régions où les taux d'emploi féminin sont les plus faibles, avec toutefois une très

forte participation dans les zones industrielles et au Sud. On en a conclu que le vote urbain serait un vote de classe et le vote rural un vote d'appartenance territoriale.

- L'explication par les individus leaders. On a insisté sur les aptitudes, les capacités, les compétences et les stratégies de l'acteur électoral. Les interventions égyptiennes ont mis l'accent sur la recherche d'indicateurs d'identification de candidats indépendants capables de battre les partis établis. Il en découle un profil électoral : le prestige scientifique, la capacité d'éloquence, le pragmatisme de la campagne basé à la fois sur la représentation régionale et la représentation du peuple, une bonne utilisation des réseaux sociaux, et la capacité à échapper aux polarisations des islamistes en s'inscrivant dans des formes de continuité idéologique.

- L'explication par l'imaginaire collectif et communautaire porté par un leader. Ce fut le cas en Tunisie du Parti *Al Aridha Ecchaâbiya* qui a obtenu 256 000 voix et 26 sièges à la Constituante, résultats non prévus et aujourd'hui encore considérés comme une « énigme ». Plusieurs éléments d'interprétation ont été proposés pour expliquer l'impact de ce parti : la figure charismatique de son leader Hechmi Hamdi, dissident du parti islamique *Ennahdha* et ancienne figure d'opposition à Ben Ali ; le fait qu'il possède à Londres

une chaîne satellitaire (*Al Mustakilla*) émettant depuis plusieurs années ; son projet de programme « clientéliste » et populiste (transports et soins gratuits avec prime de chômage) ; sa présentation comme migrant (exilé) de son territoire (depuis Londres), et s'appuyant sur les NTIC pour défendre un populisme de revanche des exclus et de la plèbe.

Ces rencontres ont permis d'aborder la question des transitions politiques dans les sociétés arabes en mettant en relation les motivations des populations tant dans leurs capacités à renverser les régimes en place, qu'à reconstruire de nouvelles formes de légitimité incarnées dans le processus électoral. Cette première rencontre sera suivie à l'automne 2012 d'une session retour au Caire qui serait l'occasion d'une coopération entre l'IRMC, l'IRD, l'IREMAM et le CEDEJ, prélude d'un plus vaste projet d'observatoire des histoires sociales du vote dans les situations de transition et de recomposition des espaces publics dans les nouveaux mondes arabe et musulman.

Pierre-Noël Denieuil

1. Ont été ici résumés les grands axes des interventions de : Sarah Ben Néfissa, Mohamed-Chérif Ferjani, Michael Lieckefett, Michael Béchir Ayari, Alia Gana, Samer Soliman, Mohamed Kerrou, Sana Ben Achour, Clément Steuer, Myriam Catusse.

Nouveau



Nouvel outil IRMC : L'annuaire des centres de documentation en sciences humaines et sociales tunisiens

Disponible depuis le 1^{er} octobre 2012 et réalisé à l'initiative de Pauline Derlon (Documentaliste en VIA à l'IRMC), l'annuaire des centres de documentation tunisiens est un nouvel outil en ligne proposé par les services Documentation (Pauline Derlon, Khaled Eljomni, Sawssen Fray) et Informatique (Rémi Valentie) de l'IRMC. Répertoire d'une centaine de structures documentaires via des fiches techniques individuelles (type, domaines, accès, contact, etc.) et un système de géolocalisation, ce service est accessible à tout internaute ; le public visé restant avant tout les chercheurs et étudiants en sciences humaines et sociales en Tunisie.

Son objectif est de palier l'absence de répertoire des structures documentaires en Tunisie et donc, de faire économiser un temps précieux aux chercheurs en centralisant l'information dans un annuaire.

Ce nouveau service est hébergé sur l'Intranet IRMC qui a pour vocation la centralisation et la mutualisation des services Informatiques offerts et utilisés par l'IRMC sur une plateforme unique. D'autres modules, réalisés dans le même esprit, sont en préparation pour améliorer la qualité globale des services offerts par l'Institut.

<http://intranet.irmcmaghreb.org/>